

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

28 JANVIER 1964

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

7^e ANNÉE N° 13

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

64/55/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	173/64
I — <i>La situation d'ensemble</i>	173/64
II — <i>La situation dans les pays de la Communauté</i>	175/64
III — <i>Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du premier trimestre de 1964</i>	181/64

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le premier trimestre de 1964</i>	187/64
I — <i>Programme prévisionnel « charbon »</i>	187/64
II — <i>Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	191/64

SIXIÈME RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE LA C.E.E.

La Commission de la Communauté économique européenne a fait paraître l'édition imprimée du *Sixième Rapport général sur l'activité de la Communauté*.

Ce document de 356 pages couvre la période du 1^{er} mai 1962 au 31 mars 1963. Précédé d'une introduction décrivant les succès enregistrés et les problèmes affrontés durant cette période, le Sixième Rapport comporte six chapitres :

- le programme d'action;
- l'établissement du marché commun (la libre circulation des marchandises, la libre circulation des personnes, des services et des capitaux, la concurrence, l'inter-pénétration des marchés);
- vers une politique commune (la politique économique, la politique agricole commune, la politique commune des transports, la politique sociale);
- la Communauté et les pays en voie de développement (la convention d'association avec les E.A.M.A. et l'activité poursuivie dans le cadre du premier régime d'association, l'action générale en faveur du développement);
- les relations extérieures (l'association de la Grèce, la Communauté et les autres pays européens, la Communauté dans le monde, les relations avec les organisations internationales);
- la vie des institutions (les institutions et les organes de la Communauté, la coopération entre les exécutifs européens, l'administration interne de la Communauté).

Le rapport est publié dans les quatre langues officielles de la Communauté et en anglais.

Prix de vente : FB 75,—; FF 7,50.

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*. Pour la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique, les commandes sont reçues par « H. M. Stationery Office », P. O. Box 569, London SE. 1.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(64/55/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La situation économique de la Communauté. Décembre 1963* »).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

Une notable expansion a de nouveau caractérisé l'économie de la Communauté en 1963. Sans doute, par rapport à l'année précédente, l'augmentation du produit national brut à prix constants a-t-elle été un peu plus faible qu'en 1962 et en 1961, puisqu'elle n'a atteint que 4 % environ, contre 5,0 % en 1962 et 5,3 % en 1961. Mais ceci n'implique nullement que des tendances à long terme au ralentissement de la croissance économique aient encore pu nettement prédominer. Le ralentissement de l'expansion de la production, observé en 1963, était plutôt, et avant tout, de caractère accidentel; il s'explique principalement par des facteurs exceptionnels, et notamment par les répercussions de conditions climatiques extrêmement défavorables. Les tendances au ralentissement de la conjoncture, qui subsistaient assurément au départ et affectaient surtout les investissements des entreprises, ont à nouveau fait place, au cours de l'année, à une reprise plus ou moins marquée.

L'expansion de la demande globale nominale, par rapport à l'année précédente, a d'ailleurs été du même ordre qu'en 1962. Toutefois, comme l'offre intérieure a progressé moins vite — la pénurie de main-d'œuvre persistante, ou même aggravée

dans certaines régions, faisant obstacle, en de nombreux cas, à une croissance plus rapide de la production — l'augmentation de la demande nominale s'est en partie traduite par des hausses de prix et par une nouvelle et importante réduction de l'excédent de la balance des paiements courants de la Communauté.

Pour l'année 1963 dans son ensemble, le développement de la demande en provenance des pays non-membres a contribué davantage qu'en 1962 à l'expansion de la demande globale. Par rapport à 1962, les exportations de marchandises pourraient marquer une progression de quelque 4,5 % en valeur et 4,0 % en volume, après n'avoir, en 1962, augmenté que d'environ 1 % en valeur comme en volume. L'analyse de l'évolution des exportations au cours de l'année 1963 fait nettement apparaître le changement de tendance : l'affaiblissement continu qui caractérisait encore les premiers mois a été suivi d'une expansion qui s'est accélérée.

Cette évolution est certainement imputable, pour une grande part, aux répercussions directes et indirectes de la reprise conjoncturelle dans d'importants pays tiers industriels.

L'expansion de la demande intérieure est demeurée vigoureuse. Le fait qu'elle soit néanmoins demeurée légèrement en deçà du taux de progression enregistré de 1961 à 1962 tient surtout à un ralentissement de la croissance de la formation brute de capital fixe. D'une part, en effet, malgré les efforts accomplis pour rattraper les pertes relativement importantes de l'hiver 1962/63, et en dépit d'un notable accroissement des effectifs occupés dans l'industrie du bâtiment, les investissements sous forme de construction n'ont pu atteindre le taux d'accroissement de l'année précédente. D'autre part, la propension des entreprises à investir est restée assez faible au premier semestre et les achats de biens d'équipement s'en sont particulièrement ressentis. Sans doute, au second semestre, une certaine reprise a-t-elle pu être observée dans ce domaine; mais son incidence sur le taux d'accroissement annuel n'a pu compenser intégralement le ralentissement antérieur.

Par ailleurs, l'expansion de la demande de consommation s'est, elle aussi, très légèrement affaiblie. Cette constatation ne concerne pas la consommation des administrations, mais bien les dépenses de consommation des ménages. Dans ce secteur, le ralentissement s'est limité principalement à la république fédérale d'Allemagne, où la hausse des salaires a perdu de son élan tandis qu'augmentait le taux de l'épargne. Bien qu'une situation inverse se soit présentée en Italie et en France, c'est, au total, un léger ralentissement qui a caractérisé l'évolution de la Communauté dans son ensemble. L'accroissement de la consommation privée, d'une année à l'autre, a atteint quelque 5 % en volume en 1963, contre 6 % en 1962.

L'expansion de l'offre intérieure, ainsi qu'il a été mentionné plus haut, a été un peu moins rapide que l'année précédente. La production industrielle, d'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, a probablement marqué une progression de 5 %, contre 6 % en 1962. Mais la croissance a été notablement plus faible que l'année précédente pour la production agricole, tandis qu'elle demeurait vive dans le secteur des services.

Les importations en provenance des pays tiers ont progressé un peu plus vite que l'année précédente. Les importations de marchandises ont augmenté de quelque 10,5 %, en volume comme en valeur, contre 8 % en 1962.

L'expansion a été bien plus rapide encore en ce qui concerne le commerce intracommunautaire. La progression des échanges de marchandises entre les pays membres peut être évaluée à environ 16 % en valeur, au lieu de 14 % en 1962. Cette évolution ne s'explique pas seulement par les nouveaux progrès réalisés dans l'établissement du marché commun et par l'expansion de la demande, demeurée vive dans l'ensemble, mais aussi par les sensibles différences qui, en 1963,

existaient entre les pays membres quant au rapport entre l'expansion de la demande intérieure, d'une part, et celle de l'offre intérieure, d'autre part.

Ces différences se reflètent nettement dans l'évolution des prix. Pour l'ensemble de la Communauté, ceux-ci sont restés orientés à la hausse, l'analyse montrant toutefois que la stabilité relative observée dans la république fédérale d'Allemagne et aussi, au premier semestre, aux Pays-Bas et en Belgique, a contrasté avec une augmentation accélérée en Italie et en France. Il apparaît clairement que l'intensification des échanges intracommunautaires a essentiellement contribué à empêcher que la hausse ne soit, dans ces deux derniers pays, plus rapide encore. Par contre, elle a sans aucun doute stimulé la hausse dans les pays membres où la stabilité était encore relativement grande.¹

Les importations ayant progressé plus rapidement que les exportations, le déficit de la balance commerciale de la Communauté s'est accentué; il pourrait avoir atteint, en 1963, quelque 2,8 milliards de dollars. Par rapport à 1959, la détérioration de la balance commerciale se chiffre, dès lors, à près de 4 milliards de dollars.

Bien que la balance des paiements courants n'ait presque plus marqué d'excédent, notamment en liaison avec l'évolution des échanges commerciaux, la balance générale des paiements de la Communauté est restée excédentaire en 1963, en raison surtout de la progression des entrées de capitaux privés. Ces tendances se sont toutefois nettement atténuées au cours du second semestre.

A l'occasion des estimations touchant l'ensemble de l'année 1963, il paraît utile de citer aussi quelques chiffres relatifs à l'évolution à long terme de l'économie de la Communauté. De 1958 (c'est au début de cette année que les premières mesures prises pour l'instauration de la C.E.E. sont entrées en vigueur) à 1963, le produit brut de la Communauté, en termes réels, a augmenté d'environ 30 %, contre 22 % pour les États-Unis et 16 % pour le Royaume-Uni.

A elle seule, la production industrielle a progressé de 41 %. Mesuré d'après la consommation réelle par habitant, le niveau de vie s'est élevé de quelque 23 % au cours des cinq dernières années. Durant la même période, le commerce intracommunautaire a marqué une progression d'environ 130 %. Les importations en provenance des pays non-membres ont augmenté de 51 %, les exportations de 35 %. L'augmentation simultanée du commerce mondial, à l'exclusion des échanges à l'intérieur de la C.E.E., a été de 31 %.

L'expansion économique se poursuivra en 1964. La progression de la demande devrait être au moins aussi forte que de 1962 à 1963 et celle de l'offre intérieure pourrait s'accroître quelque peu.

Du côté de la demande, par suite surtout des perspectives favorables de la conjoncture mondiale, on prévoit tout d'abord une accélération de la

demande extérieure, c'est-à-dire des exportations de biens et de services de la Communauté à destination des pays non-membres.

En ce qui concerne la demande intérieure, il faut escompter une augmentation plus rapide des investissements, tant en valeur qu'en volume. Les tendances à la reprise de l'expansion des investissements des entreprises, observées au cours du second semestre de 1963, se poursuivront probablement. En dépit de certaines mesures destinées à limiter le développement des travaux publics, la croissance des investissements sous forme de construction sera plus rapide que de 1962 à 1963, ne serait-ce qu'à la faveur de conditions climatiques supposées normales, mais aussi en raison d'une demande toujours très vive.

En revanche, l'expansion des dépenses de consommation paraît devoir se ralentir quelque peu. Toutefois, comme la hausse des prix pourrait simultanément marquer un certain ralentissement, la progression de la consommation en volume ne semble guère devoir s'atténuer sensiblement.

L'accroissement de la production pourrait, notamment dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, se révéler légèrement plus important que de 1962 à 1963. Les services de la Commission considèrent à présent que le produit brut à prix constants de la Communauté pourrait, au total, augmenter de quelque 4,5 % en 1964 par rapport à l'année précédente.

Les importations en provenance des pays non-membres devraient encore marquer, par rapport à l'année précédente, un sensible accroissement, un peu moins important toutefois qu'en 1963. La balance commerciale pourrait accuser une nouvelle mais légère détérioration. La balance des paiements courants présentera même un déficit modéré.

Les prévisions établies actuellement ne laissent pas encore apparaître une tendance suffisante à la stabilisation des prix. Si, en France et en Italie, la montée des prix se ralentira surtout en cas de renforcement de la politique de stabilisation, il est, d'autre part, probable que la hausse s'accroîtra aux Pays-Bas et en Belgique. Il n'est pas exclu que, dans la république fédérale d'Allemagne également, les tendances à la hausse ne se manifestent à nouveau plus nettement au cours de l'année 1964.

Pour la Communauté en général, il faut constater que les tensions inflationnistes constitueront, en 1964, le problème de politique conjoncturelle le plus important. Il s'agira, en effet, de supprimer ces tensions ou d'empêcher leur réapparition. Il ne sera guère possible d'obtenir des résultats satisfaisants sans mener dans la plupart des pays membres une politique de freinage global de l'expansion de la demande intérieure, en recourant tant aux instruments de la politique budgétaire qu'à ceux de la politique du crédit. Une telle politique, déjà appliquée en partie, est également recommandable du fait qu'elle contribue le plus efficacement à éviter que la balance des paiements courants ne se détériore durant une assez longue période et dans une trop forte mesure. A défaut de quoi, la Communauté rencontrerait de sérieuses difficultés pour faire face à ses engagements dans le domaine de l'aide au développement. Même si une telle politique conjoncturelle devait avoir pour conséquence de réduire quelque peu, par rapport aux prévisions actuelles, la croissance de l'économie en termes réels, il faudrait néanmoins s'en accommoder dans l'intérêt de l'équilibre, d'autant plus que serait à nouveau créée, par là, une des conditions essentielles d'une croissance économique optimale à plus long terme.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

La croissance économique s'est encore quelque peu ralentie de 1962 à 1963. D'après l'indice mensuel du Statistisches Bundesamt, la production industrielle devrait avoir dépassé d'un peu plus de 3 % son niveau de 1962, alors que de 1961 à 1962, elle avait progressé de 4,5 %. Le produit national brut à prix constants aura augmenté d'environ 3 % (contre 4,4 % en 1962 et 5,4 % en 1961).

Ce ralentissement tient en partie à la durée et à la rigueur exceptionnelles de l'hiver 1962/63, qui ont provoqué, au cours des premiers mois de 1963, un fléchissement de l'activité économique sensiblement plus marqué que celui qui est habituellement enregistré en cette saison. Les pertes de production et de revenus — notamment dans le secteur de la construction et les branches d'acti-

vité qui en dépendent — n'ont pu être rattrapées que partiellement par la suite.

Dans quelques secteurs, le ralentissement de la croissance est imputable — comme déjà les années précédentes — à une insuffisance des capacités de production, et surtout à la pénurie persistante de main-d'œuvre. Mais l'affaiblissement de l'expansion au cours de l'année 1963 provient surtout d'une évolution différenciée de la demande.

L'activité économique a reçu de très vives impulsions des exportations qui, au cours de l'année 1963, ont été caractérisées par un vigoureux essor. En revanche, les investissements d'équipement n'ont que peu progressé, la propension à investir des chefs d'entreprise étant demeurée très faible jusque vers le milieu de l'année. Malgré

la vigueur persistante de la demande dans le secteur de la construction, la croissance des investissements sous forme de construction a aussi été beaucoup moins rapide de 1962 à 1963 que de 1961 à 1962, en raison des pertes de production enregistrées au début de l'année. Les dépenses de consommation des administrations ont de nouveau augmenté très sensiblement. Par contre, l'expansion de la consommation privée a été nettement plus faible que l'année précédente, en raison notamment d'un ralentissement de la hausse des salaires et d'un accroissement relativement important de la formation d'épargne des ménages.

Le déséquilibre entre l'évolution de la demande globale nominale, d'une part, et l'évolution de l'offre réelle résultant de la production intérieure et des importations, d'autre part, est allé en diminuant au cours de l'année 1963. Ceci s'est traduit par une légère atténuation, tout au plus temporaire, des tensions sur le marché du travail, et surtout par un ralentissement de la hausse des salaires. Par suite, la tendance d'évolution des prix s'est aussi notablement améliorée. Cependant, les prix ont continué d'augmenter dans le secteur de la construction, et le niveau des prix à la consommation a également marqué une nouvelle hausse, en raison notamment de l'enchérissement de certains produits alimentaires, des loyers et des services.

La balance des paiements courants a de nouveau marqué, au cours de l'année, une nette tendance à s'améliorer. La balance commerciale accuse à elle seule, pour les neuf premiers mois de 1963, un excédent de 828 millions de dollars, au lieu de 631 millions de dollars au cours de la même période de 1962. L'excédent de la balance des opérations en capital a aussi continué d'augmenter. Les réserves nettes d'or et de devises de la Banque fédérale et des banques commerciales (considérées globalement) dépassaient de 271 millions de dollars, à la fin du mois de septembre 1963, leur niveau d'un an plus tôt.

Dans l'hypothèse de conditions atmosphériques normales, il y a lieu de prévoir, pour 1964, une accélération de la croissance. Des impulsions particulièrement vigoureuses émaneront vraisemblablement de la demande étrangère. Les dépenses d'investissement effectives des entreprises pourraient aussi progresser notablement, en particulier du fait d'une augmentation des dépenses d'équipement. Quoique les autorisations de

construire soient déjà depuis quelque temps en net recul, l'expansion des investissements sous forme de construction devrait, surtout si on tient compte du niveau élevé des commandes en attente, s'accélérer sensiblement par rapport à 1963 (sur base annuelle). Les dépenses de consommation publique demeureront nettement orientées vers l'expansion. Pour autant que le taux d'épargne reste constant, la consommation privée pourrait, surtout en termes réels, progresser plus rapidement qu'elle ne l'a fait de 1962 à 1963.

Les tensions persisteront vraisemblablement sur le marché du travail, d'autant plus que le nombre des salariés n'augmentera que faiblement (0,5 à 1 %), et qu'il faut s'attendre à de nouvelles réductions conventionnelles de la durée du travail. Cependant, une augmentation de la production industrielle de l'ordre de 5 % environ — sur base mensuelle — semble parfaitement possible. L'accroissement du produit national brut pourrait être un peu plus faible.

Bien que les importations doivent, selon toute vraisemblance, continuer d'augmenter sensiblement, la tendance à l'amélioration de la balance des paiements courants devrait persister. A l'exception du marché de la construction, le niveau des prix pourrait demeurer assez stable; cependant le coût de la vie augmentera de nouveau quelque peu, en raison surtout de la hausse des loyers et des prix de certains services.

Ces perspectives — notamment en ce qui concerne les prix — pourraient toutefois se modifier si des impulsions plus fortes qu'il n'est actuellement prévisible émanaient des budgets des collectivités publiques ou de la balance des opérations courantes avec l'étranger. Dans ce cas, des mesures visant notamment à freiner plus fortement l'expansion de la demande pourraient être nécessaires. Dans l'état actuel des prévisions toutefois, il ne paraît pas indiqué de prendre des mesures tendant à freiner de façon générale l'expansion de la demande ni, encore moins, des mesures tendant à la stimuler. Afin de favoriser la stabilité des prix, il conviendrait toutefois de mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour faciliter les importations. Il faudrait aussi, par un dosage prudent des dépenses publiques qui influent sur les marchés du bâtiment, poursuivre les efforts visant à réaliser un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur le marché de la construction.

2. France

L'évolution de l'économie française a été caractérisée, en 1963, par une demande globale largement excédentaire, des tensions persistantes sur le marché du travail et par un mouvement de hausse des prix qui s'est accéléré jusqu'à l'automne. Considérée en moyenne annuelle, la croissance économique a cependant été légèrement plus faible qu'entre 1962 et 1961.

La demande a été stimulée non seulement par une vive reprise des exportations mais surtout par une forte augmentation des dépenses publiques de consommation et d'investissement et par un nouvel et considérable accroissement des achats des ménages. Les dépenses pour la construction de logements ont à nouveau augmenté rapidement après le fléchissement observé au premier trimestre

à la suite des intempéries. En revanche, la progression des dépenses des entreprises en bâtiments et équipement s'est maintenue dans des limites légèrement plus étroites.

Cette expansion de la demande a été favorisée par l'accroissement des disponibilités monétaires auquel ont contribué de manière déterminante, tout au moins jusqu'en automne, un afflux encore assez important de devises, une nouvelle expansion des octrois de crédits à l'économie et de notables apports de liquidités dus aux opérations de la trésorerie publique. Toutefois l'évolution de la masse monétaire s'est quelque peu ralentie à la suite de la mise en œuvre de certaines mesures de politique monétaire et du crédit, au début de l'année, puis en automne.

La progression de l'offre intérieure a été affectée en 1963 par divers facteurs particuliers. Ainsi, en raison des mauvaises conditions climatiques, la production agricole a-t-elle à peine retrouvé le niveau de l'année précédente. L'accroissement de la production industrielle également a été momentanément assez faible par suite des fortes gelées, des grèves et de l'introduction d'une quatrième semaine de congés payés; bien que les tendances conjoncturelles soient restées très fortement orientées à la hausse, le taux de progression annuel, selon l'indice de l'I.N.S.E.E., n'a atteint que 5 %, contre 6,1 % entre 1961 et 1962. Au total, le taux d'accroissement en 1963 du produit national brut à prix constants aura atteint environ 4,5 % par rapport à 1962, restant lui aussi inférieur à celui qui avait été observé en 1962 (+ 5,8 %).

La progression des importations s'est poursuivie à un rythme très vif. Le solde extérieur a encore diminué et une tendance assez nette à la réduction des excédents de la balance des paiements est apparue au second semestre.

Le déséquilibre entre la demande nominale et les possibilités réelles de l'offre, ainsi que la hausse concomitante des coûts se sont traduits par une montée des prix qui n'a cessé de s'accélérer jusqu'en automne. En septembre les prix à la consommation dépassaient de 7 %, et le coût de la construction de 12 %, le niveau correspondant de l'année précédente.

Cette évolution a incité le gouvernement à adopter vers le milieu du mois de septembre un programme de stabilisation comportant, d'une part, la mise en œuvre de mesures globales de politique financière et de politique du crédit destinées à freiner l'expansion de la demande. Ce programme était assorti, d'autre part, à titre de mesures immédiates, d'interventions directes dans la détermination de certains prix. D'autres mesures, notamment le relèvement d'un 1/2 point du taux d'escompte, qui passe à 4 %, ont été décidées ultérieurement dans les derniers mois de l'année.

Il n'est pas encore certain que ces mesures, et surtout les mesures restrictives globales suffisent,

en l'absence d'un nouveau renforcement, à rétablir l'équilibre économique global au cours de l'année 1964. Le succès semble d'ailleurs devoir dépendre non seulement des effets quantitatifs directs, mais aussi des répercussions psychologiques sur le comportement des diverses catégories de la population et en particulier sur celui des partenaires sociaux.

Sur la base de la situation actuelle de la politique économique, il y a lieu de prévoir que la demande globale continuera à se développer un peu trop rapidement par rapport aux possibilités de l'offre. En tout cas, la demande extérieure progressera très vigoureusement en 1964. La demande intérieure semble également devoir rester orientée à l'expansion, bien que son augmentation par rapport à 1963 sera sans doute légèrement plus lente. Dans l'ensemble, les dépenses de construction et d'équipement des entreprises et des administrations pourraient atteindre en 1964 un taux d'accroissement un peu inférieur à celui qui avait été observé entre 1962 et 1963. L'expansion des dépenses de consommation des administrations et des ménages se ralentira également sans doute un peu d'une année à l'autre, à condition que les prévisions budgétaires pour 1964 ne soient pas dépassées et que la progression des revenus, notamment celle des salaires, puisse être modérée.

Compte tenu de cette situation de la demande, il n'y a sans doute pas lieu de s'attendre en 1964 — sur base annuelle — à une diminution du taux de croissance économique. Le produit national brut à prix constants pourrait même progresser un peu plus fortement que de 1962 à 1963, soit d'environ 5 %.

Étant donné que les importations continueront à augmenter vigoureusement et qu'une légère détérioration des termes de l'échange n'est pas exclue, la tendance à la réduction de l'excédent extérieur pourrait se poursuivre, mais elle devrait être moins marquée.

Ces perspectives incitent à penser que les tensions inflationnistes ne devraient pas disparaître entièrement au cours de l'année 1964. Toutefois, les tendances à la hausse des prix qui pourraient subsister ne devraient être que faiblement reflétées par l'évolution des indices de prix aussi longtemps qu'un certain contrôle des prix sera maintenu en vigueur.

Le gouvernement français a toutefois laissé entendre qu'il ne voyait dans ces interventions directes qu'une solution temporaire destinée à faciliter l'action des mesures dirigées contre les causes réelles des tensions inflationnistes. D'autres mesures de cette nature devraient d'ailleurs être prises si les décisions actuelles s'avéraient insuffisantes. A cet égard, la politique budgétaire pourrait être utilisée davantage pour contribuer à la stabilisation.

3. Italie

En 1963, l'économie italienne a été caractérisée par un déséquilibre croissant. Tandis que se ralentissait l'expansion réelle, par rapport à 1962, la progression de la demande intérieure nominale s'est accélérée.

Du côté de la demande, seul le rythme de la croissance des exportations de biens et de services a continué de se ralentir — ce qui caractérise bien le changement de situation. En revanche, la formation brute de capital fixe a, dans l'ensemble, très nettement progressé, bien que le rythme d'expansion de la construction ait sensiblement fléchi. Quant aux investissements d'équipement, leur accroissement a été plus rapide de 1962 à 1963 que l'année précédente. Mais on a surtout observé une accélération considérable des dépenses de consommation, tant publique que privée. La consommation privée pourrait avoir augmenté, de 1962 à 1963, de quelque 16 % en valeur, et — étant donné la hausse considérable des prix — d'environ 8,5 % en volume. L'accroissement de la consommation privée a été dû notamment à une expansion de nouveau très vive des revenus salariaux et de transfert, et apparemment aussi à un certain affaiblissement de la propension à l'épargne, affaiblissement qui pourrait lui-même tenir aux modifications de la structure des revenus et au climat général d'inflation.

L'offre intérieure a progressé bien moins que la demande. Au total, le produit national brut à prix constants doit avoir augmenté d'environ 5 %, contre 6 % de 1961 à 1962. La production agricole n'a pas atteint son niveau de l'année précédente, en raison surtout des conditions climatiques. Il semble que la construction n'ait progressé que légèrement par rapport à 1962. En revanche, la production industrielle, par rapport à l'année précédente, a de nouveau marqué une sensible augmentation, qui se chiffre à environ 8,5 % contre 9,6 % de 1961 à 1962. La valeur ajoutée dans le secteur des services s'est, elle aussi, nettement accrue.

Bien que l'offre intérieure ait été complétée par des importations fortement accélérées, les prix ont encore monté notablement, et même, à certains moments, à un rythme plus rapide. Apparemment, cette hausse tient non seulement aux tensions entre l'offre et la demande, mais aussi, en liaison partiellement avec ces tensions, à l'évolution des coûts, les coûts salariaux par unité produite ayant de nouveau sensiblement augmenté. En octobre dernier, les prix de gros dépassaient de 5,6 % et les prix de détail de 8,1 % ceux qui avaient été enregistrés un an plus tôt, et qui eux-mêmes étaient déjà notablement plus élevés qu'en octobre 1961 (de 4 % pour les prix de gros, de 5,3 % pour les prix à la consommation).

Dans ces conditions, le déficit de la balance commerciale s'est encore considérablement aggravé : il est évalué à 2,5 milliards de dollars, contre

1,4 milliard en 1962. Comme, contrairement aux années précédentes, les recettes nettes au titre des autres opérations courantes avec l'étranger n'ont que peu progressé et que le déficit des opérations en capital a beaucoup augmenté, la balance des paiements est devenue fortement déficitaire. Le déficit a été financé surtout par un accroissement de l'endettement net des banques à l'égard de l'étranger, et seulement dans une très faible mesure par une réduction des réserves d'or et de devises des autorités monétaires : ces réserves sont passées de 3.441 millions de dollars en décembre 1962 à 3.254 millions de dollars en octobre 1963.

La liquidité des banques s'est trouvée comprimée, bien que les opérations du Trésor aient exercé sur elle un effet expansif en 1963 et que les crédits accordés aux banques par la banque centrale aient également augmenté quelque peu. Le marché des valeurs mobilières a subi un rétrécissement considérable, auquel ont contribué des exportations accrues de capitaux privés.

Au cours de l'automne, le gouvernement a pris ou annoncé certaines mesures visant à enrayer l'évolution peu satisfaisante des prix de la balance des paiements. De l'avis de la Commission, cette politique est orientée dans la bonne direction, mais ne semble pas encore suffisante pour assurer d'une manière assez rapide le rétablissement de l'équilibre. Aussi paraît-il nécessaire de prendre sans délai des mesures plus énergiques pour freiner l'expansion de la demande.

La haute conjoncture mondiale maintiendra les exportations à un niveau élevé. Mais ce sont surtout les éléments de la demande intérieure, à savoir les investissements et la consommation, qui continueront de progresser sensiblement, encore que l'expansion de la consommation puisse être un peu moins rapide que de 1962 à 1963. Un accroissement d'environ 5 % du produit national brut est parfaitement plausible, surtout dans l'hypothèse de conditions climatiques plus favorables qu'en 1963. Quant à l'indice de la production industrielle, il pourrait augmenter de 7 %.

Tout indique que, dans ces conditions, il faut de nouveau s'attendre à une hausse notable des prix, moins forte toutefois que de 1962 à 1963, ainsi qu'à un déficit encore très important de la balance des paiements courants. Si la balance des opérations en capital ne s'améliore pas, et en supposant que l'endettement à court terme des banques à l'égard de l'étranger n'augmente pas davantage, les réserves d'or et de devises diminueront très sensiblement.

Aussi la Commission a-t-elle de nouveau recommandé à l'Italie, en s'appuyant sur les avis émis par le Comité de politique conjoncturelle et par le Comité monétaire, de pratiquer une politique tendant à restreindre plus énergiquement l'expansion de la

demande intérieure. Elle estime que pareille politique, nécessaire pour stabiliser les prix et la balance des paiements, pourrait avoir pour conséquence un certain ralentissement de la croissance

en termes réels en 1964, mais que celui-ci peut être accepté précisément pour garantir, par la suite, une nouvelle accélération de l'expansion dans l'équilibre.

4. Pays-Bas

Contrairement à l'évolution observée dans la plupart des autres pays membres, la croissance de l'économie néerlandaise a été plus rapide en 1963 qu'en 1962. Le taux d'accroissement du produit intérieur brut à prix constants témoigne de cette évolution : de 3,3 % en 1962, il est passé à 4 % en 1963. L'accélération est encore plus nette en ce qui concerne le produit national brut, encore que ce chiffre reflète aussi l'évolution des revenus de facteurs reçus de l'étranger : le taux de croissance, qui avait atteint 2,7 % en 1962, s'est élevé à 4 % environ en 1963. La production industrielle, d'après l'indice du CBS, semble avoir progressé de près de 4 % en 1963, contre 3,8 % en 1962.

L'accélération conjoncturelle a certainement été plus importante que ne l'indiquent ces chiffres ; en effet, il ne faut pas oublier qu'en 1963 des conditions climatiques défavorables ont provoqué des pertes de production, notamment dans l'industrie du bâtiment et dans l'agriculture.

L'expansion de la demande s'est accélérée. Les exportations ont progressé sensiblement plus vite qu'en 1962 ; la demande intérieure s'est également développée plus vigoureusement. La formation brute de capital fixe a augmenté de 9 % en valeur et de 5 % en volume. Il y a lieu de remarquer qu'une reprise assez nette a été enregistrée dans le secteur des investissements d'équipement des entreprises, dont l'évolution avait montré des signes de faiblesse jusqu'au printemps. Les investissements dans la construction ont, dans l'ensemble, progressé très nettement, non seulement en valeur, mais aussi — quoique dans une mesure un peu moindre — en volume, d'autant que les effectifs occupés ont fortement augmenté dans ce secteur. Dans l'ensemble, l'emploi s'est développé à un rythme tel que les tensions sur le marché du travail, au lieu de s'atténuer, comme il avait été prévu à la fin de l'année précédente, se sont de nouveau nettement aggravées à partir du milieu de l'année.

La forte expansion de la demande globale a provoqué un accroissement rapide des importations, qui peut être évalué à quelque 8 % en volume, au lieu de 5 % en 1962. La balance des paiements courants semble devoir enregistrer un solde positif légèrement inférieur à celui de 1962. La balance globale des paiements devrait toutefois se solder par un léger excédent, à la suite notamment du fait que les autorités n'ont pas permis des émissions étrangères.

L'évolution en 1964 restera fortement influencée par la décision, prise en automne, d'autoriser des

relèvements de salaires beaucoup plus importants que ceux qui avaient été initialement prévus. Il en résultera, à l'intérieur des Pays-Bas, une progression des coûts et de la demande qui pourrait ralentir la croissance des exportations. Étant donné que la demande extérieure potentielle devrait à nouveau se développer fortement par suite de l'amélioration de la conjoncture mondiale, une progression des exportations supérieure à 5 % en volume est encore probable malgré les facteurs susmentionnés. En revanche, l'expansion de la demande intérieure s'accélérera. La consommation privée pourrait se développer plus vigoureusement qu'en 1963, en raison de l'augmentation très marquée des salaires. En effet, compte tenu des révisions de conventions collectives et de la progression de l'emploi, la masse salariale devrait augmenter d'environ 14 %, au lieu de 10 % en 1963. Par ailleurs la reprise de la propension à investir pourrait avoir une incidence favorable sur les investissements d'équipement, d'autant que la hausse des coûts constitue un puissant stimulant pour les efforts de rationalisation. Les progrès très importants dans le secteur de la construction devraient également entraîner un accroissement sensible des investissements fixes.

Malgré les mesures prises en vue d'augmenter l'offre de main-d'œuvre, la situation sur le marché du travail devrait rester tendue, en raison de la progression constante de la demande. Cependant, l'offre intérieure pourra être accrue plus rapidement qu'en 1963, mais une partie de ce progrès ne sera qu'apparente et s'expliquera par les pertes subies au cours de l'hiver 1962/63. La croissance de la production industrielle sera de près de 5 % et le produit national brut à prix constants pourrait progresser de 4,5 % environ.

La croissance des importations devrait être légèrement plus vive. La balance commerciale se détériorera sans doute et la balance des paiements courants sera probablement déficitaire.

La hausse des prix à la consommation pourrait être plus accentuée qu'en 1963. En effet, il sera difficile d'éviter qu'une partie de l'augmentation des charges salariales soit répercutée sur les prix. Une réduction sensible des marges bénéficiaires risquerait de provoquer, en 1965, un fléchissement des investissements qui compromettrait sérieusement la croissance économique à long terme. La politique économique devra viser à éviter le déclenchement du mouvement de spirale des prix et des salaires, et veiller à ce que le déséqui-

libre ne soit que temporaire. Aussi sera-t-il nécessaire de recourir à une politique de freinage portant aussi bien sur le budget de l'État que sur la politique du crédit. Le gouvernement s'est déjà engagé dans cette voie en prenant des mesures qui devront

être renforcées et complétées si le déséquilibre intérieur menace de s'aggraver. Il faudra toutefois veiller à ce que les conditions de financement pour les investissements directement productifs ne soient pas rendues trop difficiles.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

L'expansion s'est poursuivie en 1963 au même rythme que l'année précédente. Comme de 1961 à 1962, le produit national brut à prix constants a encore augmenté d'environ 4 %; la production industrielle devrait avoir progressé de quelque 5,5 %.

Le climat conjoncturel a cependant été nettement plus favorable en 1963 qu'en 1962. En effet, abstraction faite de certains facteurs particuliers qui ont favorisé la croissance en 1962 et l'ont contrariée en 1963, les forces d'expansion se sont manifestées beaucoup plus nettement en 1963 qu'au cours de l'année précédente. Cela vaut tout spécialement pour la demande extérieure qui n'avait plus guère progressé au deuxième semestre de 1962, mais qui s'est de nouveau développée vigoureusement en 1963. L'expansion de la demande intérieure, qui s'était déjà nettement amorcée à l'automne de l'année dernière, s'est poursuivie en 1963, quoiqu'un certain ralentissement ait été parfois observé à partir du milieu de l'année. Pour l'ensemble de l'année, le taux de croissance en volume de la consommation privée a été le même qu'en 1962 (4 %), alors que les investissements fixes bruts ont progressé à un rythme un peu plus rapide que l'année précédente (environ 3 % au lieu de 1,5 % en 1962).

Les prix ont augmenté un peu plus vite qu'en 1962, le marché du travail ayant été caractérisé non seulement par la persistance du plein emploi mais aussi par une pénurie croissante de main-d'œuvre spécialisée; cette situation a évidemment favorisé la hausse des coûts de production. Les prix ont de nouveau vivement progressé dans le secteur de la construction.

Le déficit de la balance commerciale a sans doute légèrement augmenté entre 1962 et 1963. Aussi, en raison d'une détérioration de la balance des services et d'un excédent seulement modéré de la balance des mouvements de capitaux, la balance globale des paiements ne devrait-elle se solder en 1963 que par un faible excédent alors qu'en 1962 le solde positif était encore relativement élevé.

Il y a lieu de s'attendre à ce que l'expansion se poursuive en 1964. La production industrielle

devrait croître d'environ 5 % et le produit national brut pourrait encore progresser d'environ 4 %.

Certes, les impulsions supplémentaires émanant de la demande extérieure pourraient, en l'absence de certains facteurs particuliers, se révéler plus faibles qu'en 1963, mais la demande intérieure devrait néanmoins continuer de progresser assez rapidement. Le rythme de croissance des investissements fixes pourrait s'accélérer et la consommation privée devrait progresser au moins aussi vivement qu'en 1963 par rapport à 1962.

La tendance à la hausse des prix se maintiendra. Il semble que des tensions continueront d'être observées sur le marché du travail, et que les coûts unitaires — qui avaient de nouveau progressé en 1963, après une assez longue période de stabilisation — augmenteront encore. En outre, l'évolution de l'offre et de la demande devrait permettre de répercuter sur les prix l'incidence des augmentations des coûts.

Depuis un certain temps, le gouvernement s'efforce de modérer l'expansion de la demande, notamment dans le secteur de la construction, et d'accroître l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre. Le gouvernement cherche également à établir des contacts plus étroits avec les partenaires sociaux pour obtenir que leurs actions, qui ont une incidence sur les revenus, tiennent suffisamment compte des répercussions exercées sur les prix et la croissance économique. Par ailleurs, une première série de mesures de freinage ont été prises dans le cadre de la politique du crédit. Il importera de veiller, le cas échéant, à ce que cette politique soit renforcée en temps utile et que, lors de l'établissement des prévisions financières et de la réalisation des dépenses sur le plan de la trésorerie, l'État prenne également davantage en considération la nécessité d'observer une grande circonspection en ce qui concerne toute mesure destinée à orienter la demande intérieure. A cet égard, il ne faudrait pas perdre de vue que la politique économique belge doit continuer d'exercer, sur la relation consommation/investissements, une action tendant à favoriser ces derniers.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La production n'a marqué qu'une progression modérée en 1963. Celle-ci est toutefois d'autant plus remarquable qu'elle s'est produite après deux années au cours desquelles le produit national brut à prix constants n'avait plus augmenté (1961), ou même avait légèrement diminué (1962). Le produit national brut devrait s'être accru en volume de quelque 0,5 % de 1962 à 1963. L'indice de la production industrielle pourrait avoir progressé d'environ 1 %.

La demande d'acier s'est quelque peu améliorée quantitativement par rapport à 1962. Cependant, la situation sur les marchés sidérurgiques mondiaux a vraisemblablement entraîné une baisse nouvelle, quoique modérée, des prix de vente des produits sidérurgiques luxembourgeois. Aussi y a-t-il lieu de penser que la valeur des exportations s'est à peine maintenue au niveau qu'elle avait atteint en 1962.

La demande intérieure a marqué une progression relativement forte en valeur, plus accentuée toutefois en ce qui concerne les investissements que pour les dépenses au titre de la consommation. Les hausses de salaires et de prix se sont accélérées, en raison notamment des pénuries croissantes

de main-d'œuvre (en particulier dans la construction), et à la suite d'une hausse des prix des importations ainsi que de certaines mesures de politique agricole. Aussi, l'expansion de la demande a-t-elle été sensiblement plus faible en volume qu'en valeur.

Les perspectives pour 1964, sans être défavorables, ne sont pas précisément excellentes. Il est permis d'escompter une expansion un peu plus rapide des exportations et de la consommation privée (en volume). Simultanément, il y a toutefois lieu de craindre, par suite d'une réduction des investissements dans la sidérurgie, une légère diminution de la formation de capital fixe des entreprises. Le produit national brut à prix constants devrait s'accroître à un rythme un peu plus rapide qu'en 1963.

Étant donné la persistance probable des tensions sur le marché du travail et le risque de nouvelles hausses des prix et des coûts, il sera nécessaire, si l'on veut éviter le risque de sérieuses perturbations de l'équilibre, de poursuivre et de renforcer, en 1964, la politique visant à assurer l'objectif de la stabilité des prix.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1964

Alors que l'expansion de la production industrielle de la Communauté avait été relativement forte au deuxième trimestre, en raison notamment des efforts déployés par les entreprises pour rattraper les pertes subies durant l'hiver, la progression conjoncturelle de la production au cours des mois d'été s'est développée à peu près au rythme qui la caractérisait à la fin de 1962. Toutefois, l'indice brut, surtout dans la R.F. d'Allemagne et en France, a subi l'incidence de l'allongement des vacances.

La demande a continué de croître assez vigoureusement, surtout dans le domaine de la consommation et des exportations. Mais la propension à investir des entreprises, elle aussi, semble s'être améliorée, surtout dans la R.F. d'Allemagne et dans les pays du Benelux bien que ce changement ne se traduise pas encore entièrement dans l'évolution de la production de biens d'équipement.

Compte tenu de ces tendances, la croissance de la production industrielle a sans doute été assez sensible au quatrième trimestre de 1963; selon toute probabilité et dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, elle se poursuivra

au même rythme au premier trimestre de 1964, de sorte que le niveau de la période correspondante de 1963, qui était particulièrement bas du fait de l'hiver rigoureux, pourrait être dépassé de 8 %.

Au troisième trimestre de 1963, la production de l'*industrie transformatrice des métaux* a continué de progresser à peu près au même rythme que la production industrielle totale. Si, dans certaines branches comme la construction navale et même l'industrie mécanique de quelques pays, la demande est demeurée faible, elle a encore fortement progressé dans d'autres secteurs, comme la construction automobile et la production d'appareils électro-ménagers. De plus, l'amélioration des carnets de commandes des industries de biens d'équipement, observée notamment dans la R.F. d'Allemagne et en Belgique, permet d'escompter un certain essor de la production de l'industrie mécanique au cours des prochains mois.

Dans ces conditions, la production de l'industrie transformatrice des métaux pourrait marquer une progression d'environ 8 % au premier trimestre de 1964, par rapport à la même période de 1963.

TABLEAU 1
Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾ 1958 = 100	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente			
1958	100	3		100	5
1959	106	6		106	6
1960	119	12		121	14
1961	127	7		131	8
1962	134	6		138	5
1963	141	5		144	4
1962					
I	133	6	132	136	7
II	139	6	133	144	6
III	126	7	135	125	5
IV	142	6	137	147	6
1963					
I	136	2	137	138	2
II	147	6	140	153	6
III ⁽³⁾	132	5	142	131	5
IV ⁽⁴⁾	150	6	145	155	6
1964					
I ⁽⁴⁾	147	8	147	150	8

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendances approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Provisaires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

Au troisième trimestre de 1963, la production de voitures particulières et commerciales a continué de se développer à un rythme très rapide; selon toute probabilité, il en a été de même au cours des derniers mois de l'année. Le fait que le taux de croissance soit tombé à 13 % au quatrième trimestre, par rapport à la même période de 1962, ne reflète pas un ralentissement conjoncturel, mais tient seulement à l'accélération exceptionnelle qui avait été observée à la fin de 1962. Pour l'ensemble de l'année 1963, la production de voitures particulières et commerciales devrait ainsi avoir augmenté de 17 %, ce qui est à peu près le même taux qu'en 1962.

La demande de voitures particulières et commerciales demeure en très forte expansion dans tous les pays membres. Les immatriculations de nouvelles voitures, dans l'ensemble de la Communauté,

se sont vraisemblablement accrues de 19 % en 1963, soit un peu plus qu'en 1962. En Italie, leur progression d'une année à l'autre, a même dépassé 60 % au troisième trimestre, atteignant ainsi un taux moyen de 50 % pour les neuf premiers mois. Dans la R.F. d'Allemagne, les exportations se sont développées à un rythme accéléré; elles ont dépassé de 45 % environ, en juillet-août 1963, leur niveau d'un an plus tôt. Comme en France, ces progrès des exportations tiennent surtout à l'essor de la demande en provenance des pays membres, notamment de l'Italie, où l'offre intérieure s'adapte assez difficilement à la demande, en dépit de la stabilisation des exportations de ce pays.

Compte tenu de ces tendances, il est probable que la construction de voitures particulières et commerciales, au premier trimestre de 1964, atteindra près de 478.000 unités en moyenne mensuelle, soit 15 % de plus qu'au premier trimestre de 1963.

En ce qui concerne les véhicules utilitaires, la production a suivi la tendance prévue, accusant aux deuxième et troisième trimestres un fléchissement du rythme d'expansion, en liaison non seulement avec la faiblesse relative de la propension à investir des entreprises de la Communauté, mais aussi avec le recul des exportations de certains pays, comme la R.F. d'Allemagne et l'Italie. Une accentuation de ce ralentissement au cours des mois à venir ne semble cependant pas probable, eu égard notamment à l'amélioration de la conjonc-

ture des investissements survenue au cours du deuxième semestre de 1963.

Dans ces conditions, le taux d'augmentation, d'une année à l'autre, de la production de véhicules utilitaires, évalué à 6 % pour le quatrième trimestre de cette année, se maintiendra sans doute approximativement au premier trimestre de 1964. La construction de véhicules utilitaires au début de 1964 atteindrait ainsi 47.000 unités en moyenne mensuelle.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	258,8	17	33,4	+ 6
1960	300,3	16	38,5	+ 15
1961	306,2	2	37,6	— 3
1962	362,6	18	40,0	+ 6
1963 ⁽¹⁾	424,4	17	43,6	+ 9
1961				
I	316,7	1	42,5	+ 9
II	325,9	0	39,1	+ 2
III	261,0	0	32,0	— 33
IV	321,3	6,5	37,1	— 15
1962				
I	360,9	14	38,5	— 9
II	368,0	13	39,8	+ 2
III	314,2	20	36,6	+ 13
IV	407,2	27	45,1	+ 21
1963				
I	414,5	15	44,9	+ 17
II	447,5	22	42,7	+ 7
III ⁽¹⁾	374	17	39	+ 7
IV ⁽²⁾	461	13	48	+ 6
1964				
I ⁽²⁾	478	15	47	+ 5

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

Au troisième trimestre, la production de la construction mécanique a encore été influencée par des tendances assez différentes d'un pays à l'autre. Dans la R.F. d'Allemagne, la croissance de la production est demeurée assez faible. Sans doute, les inscriptions de commandes ont-elles suivi une évolution assez favorable depuis quelque temps déjà; mais il apparaît que cette amélioration ne se reflète sur la production qu'avec un

important retard. En France, où l'on ne dispose encore d'aucune série statistique couvrant ce secteur, il semble que les tendances au fléchissement se soient maintenues. En Belgique et en Italie, par contre, de nouveaux progrès de la production — bien que limités — ont pu être enregistrés. Dans le premier de ces pays, les entrées de commandes, surtout en provenance de l'étranger, ont en tout cas marqué une nette reprise dans le courant de l'année. En Italie, le taux de croissance élevé s'explique, en partie, par le fait que,

l'année précédente, le niveau de la production avait été réduit par les grèves.

Au cours des trois premiers mois de 1964, la production de la construction mécanique, pour la

Communauté prise dans son ensemble, devrait plutôt progresser légèrement, étant donné que la reconstitution ou parfois l'augmentation des carnets de commandes semble devoir se répercuter sur l'évolution de la production.

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	103	3	101	1	94	— 6	111	11
1960	118	14	117	16	97	3	136	23
1961	130	10	129	10	109	12	155	14
1962	131	1	149	14	—	—	163	7
1962								
I	127	3	142	22	113	9	172	12
II	139	3	154	9	120	7	168	6
III	124	0	138	12	99	— 1	141	— 1
IV	136	— 1	162	17	—	—	171	+ 6
1963								
I	119	— 6	134	— 6	—	—	179	4
II	133	— 5	165	+ 7	—	—	187	+ 11
III	119 ⁽²⁾	— 4	145 ⁽²⁾	+ 5	—	—	155 ⁽²⁾	+ 10

⁽¹⁾ Indices nationaux. Pour la France, un nouvel indice sera disponible dans un avenir rapproché.

⁽²⁾ Estimation.

C — Construction navale

Le tonnage global des navires en construction dans la Communauté a encore diminué. Le recul a été de l'ordre de 140.000 t.j.b. de début juillet à début octobre et il a affecté tant la construction de pétroliers que celle de cargos et paquebots. En effet, le tonnage des navires commencés est demeuré faible, face à un volume important d'achèvements.

Aussi le tonnage global en construction dans la Communauté se situait-il à son niveau le plus bas depuis 1956, c'est-à-dire depuis la période qui a précédé la forte expansion de la construction navale, due à la crise de Suez.

Dans l'ensemble des pays non-membres, par contre, où le tonnage des pétroliers sur cale a progressé d'environ 20 % du deuxième au troisième trimestre, le tonnage global des navires en construction a continué d'augmenter; il atteint ainsi le niveau du début de 1959, période qui était encore caractérisée par une activité élevée de la construction navale. Cette divergence d'évolution entre la C.E.E. et le reste du monde, et plus spécialement le développement marqué de l'activité intervenu récemment dans l'ensemble des

pays non-membres, est surtout le fait de l'évolution au Royaume-Uni, où des mesures ont été prises pour lutter contre la dépression dans cette industrie. En outre, la position concurrentielle plus favorable d'importants pays producteurs, comme le Japon et la Suède, continue de jouer un rôle. Enfin, l'apparition de nouveaux constructeurs sur le marché mondial a également eu une influence négative sur la construction navale dans la Communauté.

Les perspectives de la construction navale dans le monde ne se sont pas sensiblement améliorées. Certes, les taux de fret des cargos ont marqué un relèvement important, en raison surtout de l'expansion très forte des transports maritimes de blé et de matières premières industrielles. Néanmoins, le niveau moyen des frets reste notablement au-dessous de celui qui avait été atteint avant la crise de Suez. De plus, compte tenu de la faiblesse des taux durant les sept dernières années, l'amélioration récente des prix du transport n'influencera pas encore nettement, du moins à brève échéance, les programmes d'investissement touchant la construction de nouveaux navires. En ce qui concerne les pétroliers, les taux de fret se sont

de nouveau stabilisés en novembre, après la hausse du début de l'automne; il ne devrait guère en résulter de fortes impulsions en faveur de la construction de pétroliers.

Dans l'ensemble, le maintien d'un accroissement notable et assez régulier de la flotte mondiale de cargos et de pétroliers, l'importance du tonnage global des navires désarmés, — bien que celui-ci se soit réduit —, ainsi que les bas prix payés

pour la démolition, constituent toujours autant de facteurs de freinage assez importants.

Compte tenu de ces éléments d'appréciation, en particulier du volume très faible des mises sur cale et des nombreux lancements effectués au cours de cette année, le tonnage global des navires en construction dans la Communauté, au 1^{er} avril 1964, pourrait être inférieur d'environ 12 % au chiffre enregistré un an plus tôt.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1962	3.086	8
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV	3.086	8
1963		
I	3.009	6
II	2.750	— 8
III	2.610	— 10
IV ⁽¹⁾	2.550	— 17
1964		
I ⁽¹⁾	2.650	— 12

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

En général, l'expansion de l'activité s'est accélérée au troisième trimestre dans l'industrie de la construction. Toutefois, cette évolution ne se reflète pas dans les achèvements, en raison du retard enregistré au cours des premiers mois de l'année en ce qui concerne les mises en chantier; le nombre de logements achevés a même encore accusé une diminution de 4 % par rapport à celui du troisième trimestre de 1962. La croissance accélérée qui s'est manifestée dès le printemps ne pourra influencer les achèvements qu'au cours

des mois prochains, si les délais de production ne se modifient pas.

Dans plusieurs pays de la Communauté, le marché de l'emploi semble s'être détendu dans le secteur de la construction. Ainsi, aux Pays-Bas, où des mesures ont été prises récemment pour augmenter la main-d'œuvre disponible, le nombre de salariés occupés dans la construction a même dépassé de 12 % celui qui avait été enregistré un an auparavant. De même, dans la R.F. d'Allemagne, l'emploi salarié dans la construction dépassait de 3 %, son niveau d'un an plus tôt.

En France également, l'indice du nombre d'heures travaillées a marqué une très nette augmentation.

Dans le même temps, le nombre des autorisations, — pour le logement en tout cas — a continué d'augmenter nettement pour la Communauté prise dans son ensemble. C'est le cas notamment en France, en Italie et aux Pays-Bas, en dépit de la politique économique visant à un certain freinage de la demande. Les autorisations

de bâtir délivrées n'ont sensiblement diminué que dans la R.F. d'Allemagne.

Étant donné ces tendances, le volume des travaux autorisés et en cours, qui est toujours très important par rapport à l'offre ne pourrait pas encore être sensiblement réduit en 1964, même si l'on tient compte du fait que la situation du marché de l'emploi s'est quelque peu améliorée en ce qui concerne l'industrie de la construction

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés ⁽¹⁾		Autorisations de construire ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1960	1.299	— 1	1.499	0
1961	1.313	1	1.633	9
1962 ⁽²⁾	1.348	3	1.783	9
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	469	— 1	363	0
1962				
I	198	— 4	329	3
II	237	— 3	385	— 2
III	274	1	387	6
IV	490	4	400	10
1963				
I	164	— 7	350	6
II ⁽²⁾	210	— 7	407 ⁽²⁾	6
III	263 ⁽³⁾	— 4	414 ⁽³⁾	7

⁽¹⁾ Les données annuelles ne correspondent pas à la somme des données trimestrielles, parce qu'en Italie, ces dernières ne comprennent que les logements autorisés et achevés dans les chefs-lieux de province et communes de plus de 20.000 habitants.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1964

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le premier trimestre 1964 sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels charbon est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 8 % par rapport au 1^{er} trimestre 1963;
2. Une réduction saisonnière des stocks de 1,1 million de t de houille, les stocks de coke restant sans changement;
3. Des conditions climatiques moyennes, hydrologie et température.

Situation générale

Sur le plan économique, les prévisions pour le premier trimestre 1964 escomptent une expansion

avec un indice de l'activité industrielle en augmentation de 8 % sur le trimestre correspondant de l'année précédente et avec une production sidérurgique en légère progression par rapport à celle de la fin de l'année 1963.

Pour le marché charbonnier, les premiers mois de 1964 se présentent dans des conditions plus normales avec cependant une demande réajustée pour tenir compte des difficultés d'approvisionnement de l'année 1963. Si, au début de l'hiver, les stocks pouvaient être considérés comme reconstitués dans l'industrie et les services publics, il n'en est pas de même pour le secteur foyers domestiques dans son ensemble. Les efforts des producteurs pour augmenter les livraisons conjugués à l'augmentation des importations ont eu pour résultat des livraisons totales à ce secteur supérieures à celles de l'année dernière. Cependant, on constate certaines inégalités de distribution sur le plan géographique comme sur le plan individuel.

La production de houille se maintient au rythme des derniers mois et le niveau des stocks à la mine ne permet plus dans la même mesure que les années précédentes d'assurer un complément des approvisionnements. L'équilibre du bilan doit dans ces conditions être assuré par un volume encore considérable d'importations en provenance des pays tiers.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les postes les plus importants du bilan charbonnier.

Consommation de houille et de coke de four

Pour les foyers domestiques, les besoins exprimés tiennent compte du bas niveau actuel des stocks existant dans le circuit de la distribution. La demande s'élèverait à 7 millions de t de houille et 4,4 millions de t d'agglomérés, soit au total le chiffre des réalisations du premier trimestre 1963 et 2,5 millions de t de plus qu'au premier trimestre 1962. Le programme de fabrication d'agglomérés est poussé pour faire face au manque d'anthracite. Pour le coke, les prévisions, avec 2,5 millions de t, retrouvent le niveau du premier trimestre 1962. Compte tenu des BKB pour lesquels le marché varie peu d'une année sur l'autre, les prévisions pour les foyers domestiques donneraient un total, tous combustibles solides additionnés tonne pour tonne, de 17,6 millions de t contre 20 millions de t au premier trimestre 1963 et 15,2 millions de t au premier trimestre 1962.

La carbonisation bénéficie de la fermeté de la production sidérurgique.

Pour les centrales publiques, les besoins exprimés de 8,8 millions de t, contre 8 millions au premier trimestre 1963, ne donnent pas une image correcte de la réalité. Une fois déduit le mouvement de stocks, on se trouve en effet devant une consommation réelle inférieure de 0,4 millions de t, compa-

rée, il est vrai, à un trimestre exceptionnel. Aucune modification n'est à signaler dans la tendance de la consommation du charbon dans les trois secteurs usines à gaz, chemins de fer et autres industries.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 67,2 millions de t contre 66,1 millions de t au premier trimestre 1963, soit une augmentation de 1,1 million de t.

Si l'on tient compte des mouvements des stocks chez les utilisateurs, abstraction faite du secteur foyers domestiques où les stocks sont inconnus, on arrive à une consommation réelle au premier trimestre 1964 inférieure de 0,7 million de t à celle du trimestre correspondant de l'année précédente.

La demande de coke de four pour l'ensemble des secteurs s'élèverait à 17,2 millions de t contre 19,9 millions de t au premier trimestre de l'année précédente. Cette réduction est imputable au secteur foyers domestiques.

Échanges intracommunautaires

Les échanges de houille à l'intérieur de la Communauté sont estimés à 4,5 millions de t, chiffre inférieur à la moyenne de l'année 1962 et des années antérieures; le resserrement des échanges déjà noté en 1963 se poursuivrait.

Pour le coke de four, les échanges prévus, avec 2,5 millions de t, maintiennent leur volume antérieur.

Échanges avec les pays tiers

Les exportations de houille vers les pays tiers, reprenant la tendance antérieure, ne s'élèveraient plus qu'à 0,7 million de t. En revanche, les expor-

TABLEAU 1

Importation par pays de provenance

(en 1.000 t)

Provenance	Premier trimestre 1964	Premier trimestre 1963	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
U.S.A.	5.620	4.612	+ 1.008	+ 22
U.K.	1.465	911	+ 554	+ 61
Pologne	540	347	+ 193	+ 56
U.R.S.S.	960	573	+ 387	+ 67
Autres	240	279	— 39	— 14
Total	8.825	6.723	+ 2.102	+ 31

tations de coke de four avec 0,9 million de t maintiendraient leur niveau des années précédentes.

A l'importation en provenance des pays tiers il est prévu 8,8 millions de t contre 6,7 au premier trimestre 1963, soit une augmentation de 2 millions de t. Cette cadence est cependant un peu inférieure à celle que l'on a connue au deuxième semestre

1963. Tous les fournisseurs bénéficient de l'accroissement des importations.

Par pays de la Communauté, le tableau 2 suivant fait ressortir une grande divergence. L'accroissement des importations varie entre un minimum de 4 % pour les Pays-Bas à un maximum de 96 % pour la France.

TABLEAU 2

Importation de houille en provenance des pays tiers par pays de la Communauté

(en 1.000 t)

Pays d'importation	Pays fournisseurs	Premier trimestre 1964	Premier trimestre 1963	Différence	
		Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne	U.S.A.	1.930	1.328	+ 602	+ 45
	autres	290	232	+ 58	+ 25
	total	2.220	1.560	+ 660	+ 42
Belgique	U.S.A.	500	357	+ 143	+ 40
	autres	590	312	+ 278	+ 89
	total	1.090	668	+ 422	+ 63
France	U.S.A.	590	318	+ 272	+ 85
	autres	1.045	515	+ 530	+ 103
	total	1.635	832	+ 803	+ 96
Italie	U.S.A.	1.750	1.630	+ 120	+ 7
	autres	675	635	+ 40	+ 6
	total	2.425	2.265	+ 160	+ 7
Luxembourg	U.S.A.	—	—	—	—
	autres	5	1	+ 4	
	total	5	1	+ 4	
Pays-Bas	U.S.A.	850	981	— 131	— 13
	autres	600	417	+ 183	+ 44
	total	1.450	1.398	+ 52	+ 4
Communauté	U.S.A.	5.620	4.612	+ 1.008	+ 22
	autres	3.205	2.111	+ 1.094	+ 52
	total	8.825	6.723	+ 2.102	+ 31

Production de houille

Pour l'ensemble de la Communauté la production prévue s'élève à 58,3 millions de t contre 54,7 millions de t au premier trimestre 1963,

l'écart étant dû aux grèves du mois de mars des Charbonnages de France. Ces grèves mises à part, on ne note pas d'écart important dans le rythme de production pour les différents pays à l'exception des Pays-Bas où le nombre de jours est réduit.

TABLEAU 3

Production de houille dans la Communauté

(en 1.000 t)

Provenance	Premier trimestre 1964	Premier trimestre 1963	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne	36.000	36.708	— 708	— 1,9
Belgique	5.550	5.590	— 40	— 0,7
France	13.750	9.219 ⁽¹⁾		
Italie	150	147	+ 3	+ 2,0
Pays-Bas	2.835	3.022	— 187	— 6,2
Communauté	58.285	54.685		

(¹) Grèves des Charbonnages de France en mars 1963.

Stocks de houille à la mine

Le bilan de la Communauté fait apparaître un déstockage de 0,4 million de t de houille dû essentiellement à un déstockage de même ordre de grandeur en France. On s'attend de même à un déstockage de 200.000 t de charbon sarrois entreposés en France.

A la fin de mars 1964, les stocks de houille à la mine s'élèveraient, pour l'ensemble des producteurs de la Communauté, à 10,7 millions de t contre 13 millions de t fin mars 1963. Une grande partie de ces stocks est composée de bas-produits.

Coke de four

La production de coke de four se maintiendrait sans changement avec 18,2 millions de t malgré une réduction attendue de 2,7 millions de t de la demande intérieure. Il est prévu en effet un stockage à la production de 0,3 million de t contre un déstockage de 2,5 millions de t au premier trimestre 1963.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels pour le premier trimestre 1964 pour la houille, les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et semi-coke de lignite.

TABLEAU 4

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le premier trimestre 1964

(en milliers de tonnes)

	Houille	Agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	58.280	4.850	18.200	4.015
2. Corr. pour bas-prod.	+ 250	—	—	—
3. Import. prov. pays tiers				
a) U.S.A.	5.620	—	100	—
b) autres pays	3.210	25	70	1.255
c) Total	8.830	25	170	1.255
4. Ressources (1 à 3)	67.360	4.875	18.370	5.270
5. Demande intérieure				
a) consommation propre	1.780	15	670	140
b) livraisons au personnel	1.140	285	230	60
c) centrales minières	5.740	—	—	—
d) centrales publiques	8.800	—	10	5
e) usines à gaz	2.000	—	5	—
f) chemins de fer	2.420	65	55	40
g) cokeries	24.100	—	130	—
h) industrie sidérurgique	920	5	11.430	100
i) autres industries	7.680	70	1.860	605
j) foyers domestiques	7.040	4.400	2.500	3.925
k) usines d'agglomérés	4.580	—	—	—
l) divers	1.020	15	260	285
Total	67.220	4.855	17.150	5.160
6. Mouvement des stocks chez consommateurs	— 1.140	—	— 20	—
7. Export. vers pays tiers	740	20	890	110
8. Besoins totaux (5 + 7)	67.960	4.875	18.040	5.270
9. Stocks à la production (début)	11.100	70	2.700	—
10. Mouvement stocks à la production	— 400	—	+ 330	—
11. Stocks à la production (fin)	10.700	70	3.030	—
12. Mouvement stocks à l'importation	— 200	—	—	—

Au 1^{er} trimestre 1963, les réalisations houille ont été de 54.685.000 tonnes pour la production (1), de 61.716.000 t pour les ressources (4) et de 66.946.000 t pour les besoins totaux (8).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

Tant sur le marché mondial que dans le marché commun la conjoncture sidérurgique se présente sous un double aspect : augmentation des quantités demandées et produites, compétition vive pour répondre à cette demande du fait que les possibilités d'offre continuent à lui être supérieures.

La conjoncture économique générale à la fin de l'année 1963 et au début de l'année 1964 se présente presque dans le monde entier sous des perspectives améliorées. L'activité des grands secteurs consommateurs d'acier paraît être également animée de tendances plus favorables : l'activité du bâtiment se maintient dans tous les pays à un haut niveau; la construction automobile se développe aux États-Unis, en Angleterre et dans le marché commun; une reprise de la construction navale est en cours dans certains pays tiers; dans l'ensemble l'activité d'investissements paraît entrer dans une nouvelle phase d'expansion : la Communauté notamment a reçu depuis plusieurs mois d'importantes commandes d'équipement en provenance des pays tiers.

A l'intérieur de la Communauté une conjoncture favorable paraît s'amorcer en Allemagne et dans les pays du Bénélux. En France et en Italie par contre — où l'accroissement avait été jusqu'alors le plus fort — les plans d'assainissement pourraient freiner le mouvement d'expansion. Il semble cependant qu'au total et dans la mesure même où l'économie mondiale progresse, l'économie de la Communauté pourrait être en 1964 entraînée vers une expansion, dont le rythme devrait cependant être plus modéré que celui de la reprise conjoncturelle des années 1959 et 1960.

A — Acier

Ces aspects de la conjoncture économique mondiale et communautaire sont favorables à un certain développement de la demande et de la production d'acier dans la Communauté. Le rythme de ce développement doit cependant rester très prudent, de façon à ne pas ruiner par un excès d'offre l'amélioration que l'augmentation de la demande pourrait apporter à l'équilibre offre-demande.

Les commandes reçues par la sidérurgie de la Communauté tant en provenance du marché commun qu'en provenance des pays tiers ont augmenté aux mois d'octobre et novembre par

rapport à la moyenne des mois précédents. La production d'acier de la Communauté aura augmenté de 4 % au quatrième trimestre 1963 par rapport au trimestre précédent, dépassant ainsi son niveau du premier trimestre 1961.

Il se peut qu'un hiver froid, même s'il n'était pas aussi rigoureux que l'année dernière, réduise saisonnièrement la consommation d'acier dans certains secteurs comme le bâtiment. On en a tenu compte en limitant à 7,6 % l'accroissement d'activité des industries consommatrices d'acier au premier trimestre 1964 par rapport au premier trimestre 1962, soit deux années auparavant, alors que le progrès acquis au quatrième trimestre 1963 par rapport au quatrième trimestre 1961 serait de l'ordre de 11 %. La consommation d'acier serait ainsi de 16,8 millions de tonnes ⁽¹⁾.

Les excédents des stocks d'acier chez les utilisateurs auront été épuisés à la fin de l'année 1963. Au premier trimestre 1964, on a estimé une quasi stabilité des stocks des utilisateurs malgré l'accroissement du rythme de consommation et le mouvement de stockage saisonnier habituel à cette époque, en vue des livraisons de printemps. Une légère augmentation des stocks dans les usines et chez les négociants, 0,2 million de tonnes ⁽¹⁾ a été prévue pour tenir compte de l'accroissement du rythme d'activité.

Les réceptions accrues de commandes en provenance des pays tiers ont conduit à prévoir au premier trimestre 1964 une exportation s'élevant à 3,35 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 3,0 millions de tonnes pour chacun des deux derniers trimestres de l'année précédente.

Les importations ont été estimées à 1,2 million de tonnes ⁽¹⁾ au premier trimestre 1964 contre 1,2 et 1,1 million de tonnes au deuxième et au troisième trimestres 1963, derniers chiffres connus.

Compte tenu de ce bilan, la production d'acier de la Communauté pourrait atteindre 19,0 millions de tonnes au premier trimestre 1964 comme au quatrième trimestre 1963 contre 18 millions de tonnes au premier trimestre 1963.

Les perspectives de production des entreprises communiquées à la Haute Autorité au début de décembre conduiraient à une production communautaire d'acier de 19,6 millions de tonnes. Mais

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

il faut souligner que depuis une période relativement longue le maintien d'une offre trop forte par rapport à la demande a provoqué l'abaissement des carnets de commandes à un niveau qui ne permet pas une organisation rationnelle de la

production. La Haute Autorité estime que la production qui rétablirait la situation en tenant compte des considérations ci-dessus se situerait à un rythme de 19,0 millions de tonnes pendant le premier trimestre 1964.

TABLEAU I

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963				1964
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I (Prévisions)
Allemagne	8,84	8,44	8,41	7,77	8,07	8,12	8,54	7,83	7,75	7,63	8,07	8,16	8,4
Belgique	1,44	1,94	1,84	1,79	1,86	1,88	1,77	1,83	1,84	1,86	1,84	1,99	1,9
France	4,70	4,48	4,05	4,36	4,36	4,37	4,06	4,46	4,32	4,60	4,04	4,59	4,6
Italie	2,23	2,23	2,25	2,34	2,42	2,31	2,27	2,43	2,56	2,62	2,42	2,59	2,5
Luxembourg	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	0,99	1,01	1,02	0,99	1,00	1,03	1,02	1,0
Pays-Bas	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,51	0,55	0,52	0,54	0,61	0,57	0,62	0,6
Communauté	18,77	18,70	18,08	17,69	18,21	18,18	18,20	18,09	18,00	18,32	17,97	18,97	19,0
dont aciers spéciaux	1,69	1,59	1,45	1,47	1,50	1,43	1,26	1,38	1,38	1,35	1,23	1,38	1,5

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

Certaines indications sont données ci-après en ce qui concerne la production d'aciers spéciaux et de certains produits laminés.

Dans plusieurs pays de la Communauté les commandes nouvelles d'aciers spéciaux notées en octobre sont supérieures à la moyenne mensuelle des neuf premiers mois de l'année. Cette amélioration semble due en bonne partie à un regain d'activité dans le secteur des biens d'équipement industriels. Les mouvements de baisse des exportations et d'augmentation des importations qui avaient conduit à annuler les exportations nettes du deuxième trimestre 1963 ont marqué un léger retrait à partir du troisième trimestre laissant réapparaître une petite exportation nette. Au total,

on peut escompter une légère augmentation de la production d'aciers spéciaux de la Communauté au premier trimestre 1964 : 1,5 million de tonnes contre 1,38 million de tonnes au premier trimestre 1963 (voir tableau I).

Une première répartition pour certains produits a été tentée. L'activité de la construction automobile et la reprise dans la construction de machines et l'amélioration de situation dans certains chantiers navals laissent escompter une certaine augmentation de la production de tôles fines et de tôles fortes. Une reprise s'est également manifestée sur le marché du fil machine, dont la production recommence à s'accroître (tableau II).

TABLEAU II

Production de certains produits sidérurgiques dans la Communauté

(en millions de tonnes d'acier fini)

	1960				1961				1962				1963				1964
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I ⁽²⁾
Fil m.	1,4	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,4	1,2	1,2	1,4	1,5	1,3	1,3	1,45	1,50
Tôles f. et m.	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	1,90	1,95
Tôl. f.	2,7	2,7	2,6	2,8	2,7	2,7	2,3	2,6	2,7	2,8	2,7	1,9	3,1	3,1	3,0	3,25	3,40

⁽¹⁾ Estimé.⁽²⁾ Prévision.

B — Ferraille

La consommation spécifique de ferraille dans les aciéries ne s'est pas sensiblement modifiée au cours des derniers mois, et l'on peut compter au premier trimestre 1964 sur une mise au mille d'environ 420 kg par tonne, analogue à celle du premier trimestre 1963. Les besoins de ferraille pour les aciéries s'élèveraient à 7,95 millions de tonnes.

La consommation de ferraille dans les hauts fourneaux a de nouveau diminué dans la deuxième partie de 1963, et l'on ne peut guère compter sur une consommation spécifique supérieure à 35 kg par tonne de fonte au premier trimestre 1964. Les besoins pour les hauts fourneaux s'élèveraient à 0,45 million de tonnes. La consommation dans les laminoirs reste stable à 0,07 million de tonnes et les exportations peuvent être estimées selon les licences délivrées aux environs de 0,05 million de tonnes.

Les besoins totaux de ferraille au premier trimestre 1964 s'élèvent ainsi à 8,52 millions de tonnes contre 8,2 millions de tonnes au premier trimestre 1963. Ils seraient couverts à raison de 5,15 millions de tonnes de ressources propres, le taux de celles-ci s'étant accru au cours des derniers mois. Les achats intérieurs nets pourraient s'élever aux environs de 3,0 millions de tonnes contre 2,88 millions de tonnes au premier trimestre 1963, si l'on tient compte de l'accroissement de la

demande et du fait que les difficultés de récupération dues à l'hiver seront peut-être moins intenses.

Les importations pourraient alors être de l'ordre de 0,3 million de tonnes. Une légère réduction des stocks aux usines est habituelle à cette époque de l'année.

C — Fonte

La consommation de fonte dans les aciéries atteindrait 12,95 millions de tonnes au premier trimestre 1964, auxquelles il faut ajouter environ 1,0 million de tonnes pour la consommation dans les fonderies de fonte.

Les importations en provenance des pays tiers n'ont pas eu tendance à augmenter au cours des derniers mois et pourraient se chiffrer au premier trimestre 1964 aux environs de 0,3 million de tonnes comme au cours des sept trimestres précédents. Les exportations de fonte auraient d'après les commandes plutôt tendance à s'affaiblir quelque peu. Elles pourraient se situer un peu au-dessous de 0,1 million de tonnes contre 0,11 million de tonnes au troisième trimestre 1963.

Au total, ce bilan fait ressortir, en tenant compte d'une réduction saisonnière des stocks de 0,1 million de tonnes, un besoin de production de fonte de 13,65 millions de tonnes.

TABLEAU III

Production de fonte

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963				1964
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I ⁽²⁾
Allemagne	6,51	6,41	6,46	6,05	6,01	6,03	6,30	5,90	5,71	5,56	5,79	5,85	6,00
Belgique	1,27	1,77	1,73	1,68	1,68	1,72	1,67	1,69	1,69	1,72	1,71	1,84	1,80
France	3,76	3,65	3,40	3,58	3,51	3,52	3,30	3,62	3,46	3,75	3,34	3,75	3,70
Italie	0,71	0,80	0,80	0,80	0,81	0,86	0,97	0,95	0,90	0,98	0,98	0,92	0,83
Luxembourg	0,95	0,96	0,95	0,91	0,91	0,88	0,89	0,91	0,86	0,88	0,91	0,91	0,90
Pays-Bas	0,37	0,38	0,34	0,36	0,40	0,35	0,43	0,40	0,39	0,42	0,45	0,45	0,42
Communauté	13,57	13,97	13,68	13,38	13,32	13,36	13,56	13,47	13,01	13,31	13,18	13,72	13,65

(1) Chiffres provisoires pour décembre.

(2) Prévision.

D — Agglomérés de minerai de fer

La consommation d'agglomérés de minerai de fer a atteint 987 kg par tonne de fonte au troisième trimestre 1963, compte tenu de la mise en service de nouvelles installations, et malgré

l'augmentation de la production de fonte, la consommation spécifique d'agglomérés devrait s'élever encore au premier trimestre 1964 jusqu'à environ 1.025 kg par tonne de fonte. La consommation et partant la production d'agglomérés atteindraient alors 14,0 millions de tonnes.

E — **Minerai de fer** (en fer contenu)

Les *besoins de minerai de fer* pour consommation dans les *hauts fourneaux* et *agglomérations* seraient, eu égard à la production de fonte envisagée, de 10,95 millions de tonnes au premier trimestre 1964. Il s'y ajoute 0,25 million de tonnes pour consommation dans les *aciéries* et 0,05 million de tonnes pour l'*exportation*. Au troisième et quatrième trimestres 1963 la *production marchande* de la Communauté a marqué un recul de 11 % par rapport aux troisième et quatrième trimestres 1962. La légère augmentation de la production de fonte devrait permettre de limiter à ce taux la réduction de production à atteindre au premier

trimestre 1964 par rapport au premier trimestre 1963, de sorte que la *production marchande* pourrait atteindre 5,95 millions de tonnes au premier trimestre 1964.

Une reprise aux stocks est habituelle au premier trimestre, notamment à ceux de la sidérurgie approvisionnés par les mines nordiques : 0,4 million de tonnes.

Les *besoins d'importations* seraient alors de l'ordre de 4,9 millions de tonnes pour autant que les conditions hivernales permettront de les réaliser; dans le cas contraire une reprise supplémentaire aux stocks devrait être effectuée.

TABLEAU IV

Production marchande de minerai de fer

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963				1964
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Allemagne	1,13	1,12	1,11	1,06	0,99	0,98	1,00	0,94	0,98	0,76	0,75	0,73	0,80
Belgique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
France	5,22	5,05	4,47	4,97	5,22	5,06	4,37	4,95	4,11	4,80	3,89	4,44	4,60
Italie	0,14	0,15	0,15	0,12	0,12	0,14	0,14	0,14	0,14	0,11	0,14	0,12	0,10
Luxembourg	0,43	0,47	0,48	0,44	0,42	0,36	0,39	0,37	0,41	0,39	0,47	0,42	0,44
Communauté	6,93	6,80	6,22	6,60	6,76	6,55	5,91	6,38	6,65	6,07	5,26	5,72	5,95

F — **Coke**

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux s'abaisserait au premier trimestre 1964 aux environs de 745 kg par tonne de fonte contre 798 kg au premier trimestre 1963 et 756 kg au troisième trimestre 1963. Les *besoins* en coke pour les *hauts fourneaux* seraient alors de 10,15 millions de tonnes. Les *besoins* des *agglomérations* augmentent avec le développement de la production

d'*agglomérés*, bien qu'une partie du combustible soit fournie par des fines charbonnières elles-mêmes; ils atteindraient environ 0,9 million de tonnes au premier trimestre 1964 contre 0,82 million de tonnes au premier trimestre 1963. Avec une consommation pour *autres usages* de 0,35 million de tonnes les *besoins totaux* atteindraient 11,4 millions de tonnes qui seront entièrement couverts par des livraisons fraîches à l'industrie sidérurgique.

TABLEAU V

Consommation totale de coke

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963				1964
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I
Allemagne	5,80	5,66	5,21	5,31	5,16	5,08	5,18	4,93	4,70	4,44	4,57	4,66	4,75
Belgique	1,14	1,54	1,50	1,46	1,45	1,47	1,41	1,44	1,46	1,40	1,39	1,45	1,40
France	3,83	3,68	3,49	3,69	3,54	3,44	3,23	3,52	3,43	3,49	3,12	3,45	3,40
Italie	0,55	0,56	0,57	0,59	0,59	0,62	0,71	0,70	0,68	0,68	0,69	0,64	0,62
Luxembourg	1,02	1,03	1,03	1,01	1,00	0,94	0,96	0,98	0,92	0,90	0,93	0,89	0,92
Pays-Bas	0,29	0,30	0,26	0,29	0,29	0,26	0,31	0,30	0,24	0,31	0,31	0,31	0,31
Communauté	12,63	12,77	12,52	12,35	12,03	11,81	11,80	11,65	11,43	11,22	11,01	11,40	11,40

**Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques
et en matières premières nécessaires à leur fabrication**

Premier trimestre 1964

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — AGGLOMÉRÉS DE MINERAI	
1. Consommation réelle	16,80	27. Production/consommation	14,50
2. Variation des stocks ⁽¹⁾	+ 0,15		
3. Exportation	3,35		
4. Besoins totaux	20,30		
5. Production d'acier brut	19,00		
6. Consommation de ferraille dans les lami- noirs	0,10 ⁽⁴⁾		
7. Importation	1,20		
8. Ressources totales	20,30		
B — FERRAILLE ⁽²⁾		E — MINERAI DE FER (en fer contenu)	
9. Consommation dans les aciéries	7,95	28. Consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations	10,95
10. Consommation dans les hauts fourneaux	0,45	29. Consommation dans les aciéries	0,25
11. Consommation de ferraille dans les lami- noirs	0,07	30. Exportation	0,05
12. Exportation	0,05	31. Besoins totaux	11,25
13. Besoins totaux	8,52		
14. Ressources propres des usines	5,15	32. Production	5,95
15. Achats intérieurs nets ⁽³⁾	3,00	33. Importation	4,90
16. Importation	0,30	34. Réduction des stocks aux mines et usines	— 0,40
17. Réduction des stocks aux usines	0,07	35. Ressources totales	11,25
18. Ressources totales	8,52		
C — FONTE		F — COKE	
19. Consommation dans les aciéries	12,95	36. Consommation dans les hauts fourneaux	10,15
20. A la disposition des fonderies	1,00	37. Consommation dans les agglomérations	0,90
21. Exportation	0,10	38. Autres usages	0,35
22. Besoins totaux	14,05	39. Besoins totaux	11,40
23. Production	13,65	40. Livraisons à l'industrie sidérurgique	11,40
24. Importation	0,30	41. Réduction des stocks	—
25. Réduction des stocks	0,10	42. Ressources totales	11,40
26. Ressources totales	14,05		

⁽¹⁾ Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (v. *Journal Officiel de la Communauté européenne du charbon et de l'acier* du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines de la Communauté.

⁽⁴⁾ Chiffre arrondi.

**TENDANCES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION EN
DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LA C.E.E. (1956—1965)**

« Étude n° 2 — Série Agriculture »

La Commission de la Communauté économique européenne avait demandé en avril 1959 à un groupe d'experts indépendants, en collaboration avec la direction générale de l'agriculture, d'évaluer les tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans la C.E.E. au cours de la période de 1956 à 1965. Les résultats de ces travaux font l'objet d'une publication comprenant outre le texte du rapport de nombreuses annexes statistiques.

Sont successivement analysés :

- les principes méthodologiques mis en œuvre par les experts et les hypothèses de base retenues,
- les perspectives de consommation alimentaire, individuelle et globale, par pays et pour l'ensemble de la C.E.E.,
- les perspectives de production agricole pour les principaux produits agricoles (céréales, pommes de terre, sucre, lait, viande de bœuf).

Enfin, un essai de confrontation des perspectives de production et de consommation pour le lait et produits laitiers, la viande de bœuf, le sucre, le blé et les céréales secondaires (y compris les produits de la transformation animale, viande de porc, produits avicoles) fait l'objet du chapitre final du rapport.

L'ouvrage comprend 265 pages (format 21 × 27 cm) et est édité actuellement en français et en allemand. Prix de vente : FB. 150,— (FF 15,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.

**8021 — Répertoire d'organisations dont l'activité s'étend à l'Afrique et Madagascar,
ayant leur siège dans un des États membres de la C.E.E.**

2^e éd. : 1963. 138 p.

Édition quadrilingue : français/allemand/italien/néerlandais.

Prix : FB. 80,— FF. 8,—.